

APPEL À CANDIDATURE

Pour le ou la responsable des comptes rendus de la *Revue de musicologie*

La *Revue de musicologie*, éditée depuis 1917 par la Société française de musicologie, recherche son ou sa futur.e responsable des comptes rendus.

- Prise de fonction : 1^{er} janvier 2019, pour un mandat de 3 années renouvelable
- Langues de travail : français et anglais
- Diplôme requis : doctorat de musicologie

Placé.e sous l'autorité de la présidence et du conseil d'administration de la Sfm, ainsi que de la rédaction en chef de la *Revue de musicologie* avec qui il/elle travaille en étroite collaboration, le/la responsable des comptes rendus anime la rubrique bibliographique. Le/la responsable choisit les ouvrages à recenser, les auteurs des comptes rendus avec qui il/elle communique, et édite les textes reçus. Il/elle siège dans le comité de lecture de la *Revue de musicologie*.

Le poste de responsable des comptes rendus de la *Revue de musicologie* n'est pas rémunéré.

Le Conseil d'administration de la Sfm procèdera à une élection après lecture et expertise des dossiers. Les candidat.e.s enverront par courrier électronique un CV (2 pages max.), leur liste de communications et de publications, une lettre de motivation précisant leur vision de la rubrique (3 pages max.), un article et un compte rendu représentatifs de leurs travaux à sfmusicologie@gmail.com, avant le dimanche 28 octobre à 23h59. Pour plus d'information, les candidat.e.s peuvent contacter la présidente de la Sfm (Cecile.DAVY-RIGAUX@cnrs.fr) ou l'actuel rédacteur en chef (yves.balmer78@gmail.com).